RCS : ST DENIS DE LA REUNION
Code greffe : 9741

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ST DENIS DE LA REUNION atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2008 B 00368
Numéro SIREN : 503 603 862
Nom ou dénomination : ABN 3D

Ce dépôt a été enregistré le 17/12/2021 sous le numéro de dépôt A2021/009051

Cabinet ValEC

Rapport du commissaire à la transformation

sur la transformation de

la Société à Responsabilité Limitée dénommée

AGENCE BOURBONNAISE DE NETTOYAGE 3D

en Société par Action Simplifiée

Aux associés,

En notre qualité, d'une part, de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L. 223-43 du code de commerce et, d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L. 224-3 du même code par décision unanime des associés, nous avons établi le présent rapport afin :

- de vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;
- de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R. 224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Mission du commissaire aux comptes sur la situation de la société

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

- Analyser de la situation de votre structure à partir de la comptabilité établie au 30 juin 2021 ;
- analyser le niveau de trésorerie de votre structure en octobre 2021 ;
- analyser les créances figurant à l'actif ;
- analyser l'évaluation des actifs (Immobilisations et créances).

Cabinet VALEC
189 Rue Jules Auber, Appt 20 Rés Villa Bourbon
97400 Saint Denis
Expert-comptable ; Commissaire aux comptes inscrit à la Cours d'appel de la Réunion
SIREN : 822 607 206
Tél :02 62 51 65 87/ 06 93 11 90 63
Cabinetvalec@gmail.com

Ces contrôles n'ont pas mis en évidence d'anomalie significative, pouvant remettre en cause la situation nette de la structure.

Mission du commissaire à la transformation

Compte tenu de ces éléments, nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la cessation d'activité le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Elles ont également consisté à vérifier s'il existait des avantages particuliers. Mais selon toutes nos analyses et les confirmations de la Direction, aucun avantage particulier n'est existant.

Sur la base de nos travaux, nous attestons, nonobstant les observations précédentes, que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Saint Denis, le 16 décembre 2021

Dominique VALIN
Président du Cabinet VALEC
Commissaire à la transformation

SAS CABINET VALEC
Commissaire aux Comptes - Expert Comptable
Appt n° 20 Résidence Villa Bourbon
189 rue Jules Auber - 97400 ST-DENIS
Siren : 822 607 206